

**6 Société et Culture**

**Ici et ailleurs**

• Education

**Restitution sur le partenariat mondial pour l'Education**



En prélude à la journée de sensibilisation au partenariat mondial, prévue ce jeudi, les responsables de l'Unesco ont convié les représentants des différents ministères concernés, à leur siège de Batterie IV, à prendre part à un atelier technique de restitution des conclusions des conférences sur l'éducation, dans le but d'aboutir à l'élaboration d'une feuille de route dudit partenariat. La présentation des conclusions est également attendue ce jour, en présence de certains membres du gouvernement dont le ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique, Florentin Moussavou.

• Virginité

**Une bourse pour l'exemple**

Thubelihle Dlodlo, Sud-Africaine de 18 ans, n'avait pas les moyens d'aller à l'université, mais sa virginité vient de changer la donne, contre toute attente: tant qu'elle restera abstinente, ses frais de scolarité seront pris en charge dans le cadre d'un programme municipal controversé.

Thubelihle a obtenu une bourse d'études qui couvre ses frais de logement et de scolarité jusqu'à sa licence en sciences de l'éducation, à l'université de Pretoria. Cette aide est réservée aux jeunes filles vierges, une initiative du district d'Uthukela, en pays zoulou, à environ 200 km au nord de la ville de Durban (est). Elle est destinée à réduire les grossesses précoces et la propagation du Sida.

• Théâtre

**«Soumission» triomphe sur les planches allemandes**

Le dernier roman de Michel Houellebecq, "Soumission", qui raconte l'arrivée au pouvoir d'un président musulman dans la France de 2022, rencontre un vif succès théâtral en Allemagne, en lien avec la crise des réfugiés. Une première adaptation se joue à guichets fermés à Hambourg (nord), tandis qu'à Dresde (est), bastion du mouvement islamophobe Pegida, la Première d'une autre mise en scène a eu lieu le week-end dernier, et qu'une troisième version est prévue à Berlin fin avril.

Rassemblés par SNN & LLIM

**Front social/ Suite à la suspension de la grève du secteur Santé et Prévoyance sociale**

**"Le travail doit reprendre aujourd'hui"**

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

« APRÈS un mois et demi de grève, nous suspendons officiellement notre mouvement...Le travail doit reprendre aujourd'hui (ce jeudi) pour les agents de la Santé et de la Prévoyance sociale, sur l'ensemble du territoire national». Ces propos de Serghes Mickala Moundanga, leader syndical, résumant parfaitement la substance de la rencontre tenue hier par les agents de ces départements, dans l'enceinte du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Suite à l'annonce de la levée de grève par un communiqué du gouvernement, paru dans notre édition d'hier, ces travailleurs ont voulu, de manière officielle, confirmer eux-mêmes cette disposition à reprendre le travail. Soit une "suspension de grève", comme ils ont tenu à préciser, en attendant que l'accord bipar-



Les syndicalistes ôtant les barricades qui bloquaient jusque-là l'entrée du CHUL.

tite signé avec le gouvernement, la veille, produise les fruits escomptés. Signe de cet apaisement, les barricades à l'entrée du CHUL ont été enlevées. L'on peut désormais y entrer librement, et s'y faire soigner. Une réalité qui devrait se traduire dès aujourd'hui, dans les autres structures sanitaires, notamment celles de Libreville. Lesquelles affichaient, pour bon nombre d'entre elles, et jusqu'à très récemment, des portails

fermés. Les leaders syndicaux de ce secteur ont, tour à tour, présenté à la base, venue en grand nombre, les avancées qui ont justifié la signature de l'accord bipartite. Évoquant, outre la Prime d'incitation à la performance (PIP) du 2e trimestre 2015 que l'État s'est engagé à leur payer le mois prochain, le redémarrage effectif des travaux de réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Melen. Mais aussi, la mise en place des commissions



Les travailleurs ont chanté l'hymne national, en signe de retour à l'accalmie.

pour l'élaboration d'un nouveau cadre juridique pour la main d'oeuvre non permanente, en vue d'en faire des agents à part entière. Puis, l'organisation des concours professionnels pour le 28 avril prochain. Soit une des recommandations fortes des manifestants. Ou encore, la mise en place d'un cadre formel de négociation entre syndicats et tutelle. Comme en réponse à une recommandation lancée au plus fort de la grève par les syndicalistes, et

qui permettra, ont-ils rappelé, de « maintenir un climat social apaisé au sein du ministère». « Au-dessus de l'Exécutif, au-dessus du gouvernement, au-dessus des travailleurs, il y a le Gabon. Et c'est ce Gabon que nous avons voulu honorer, en ne tirant pas trop sur la corde raide», a résumé, pour sa part, Joël Ondo Ella, autre leader syndical, avant de faire chanter "la Concorde", notre hymne national, aux travailleurs. Clôturant ainsi cette rencontre.

**Lutte contre les crimes rituels**

**La croix et la bannière sur la route de la manifestation de la vérité**

R.H.A  
Libreville/ Gabon

LA semaine dernière, l'Association de lutte contre les crimes rituels (ALCR) a organisé une conférence de presse à l'Institut français (IF) de Libreville. Les membres de ladite association, composée en partie des parents des victimes de ces crimes crapuleux, tenaient à faire le bilan de leurs activités tout au long de ces dix dernières années. Pendant un peu plus d'une heure, Jean-Elvis Ebang Ondo, coordonnateur du Réseau des défenseurs des droits humains du Gabon (REDDHGA), a entretenu l'assistance sur ce mal qui prend des proportions alarmantes dans la société gabonaise. Pour eux, il ne se passe pas une semaine sans que l'on enregistre une découverte macabre avec prélèvement d'organes sur les victimes. « Nous vivons dans une psychose permanente, parce que chaque jour, nos vies sont menacées », a dit Ebang Ondo. Avant d'ajouter que c'est un problème qui devrait interpeller tous les Gabonais et non uniquement les parents des victimes, comme on le constate. La configuration de la salle abritant ladite conférence, et qui était quasiment vide, témoigne



Jean-Elvis Ebang Ondo, président de l'Association de lutte contre les crimes rituels.

de l'insouciance des populations, qui « pensent que cela n'arrive qu'aux autres ». M. Ebang Ondo ne s'est pas empêché de revenir sur la définition du terme "crime rituel", qui a été redéfini par les autorités. Selon lui, cette nouvelle appellation qu'est "crime de sang" crée une confusion dans l'entendement des populations. Et ce, pour masquer cette menace. Autre point évoqué par le modérateur, l'impunité de ses auteurs, qui courent toujours les rues et continuent de semer le trouble. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur notre société. Il a noté, entre autres retentissements fâcheux découlant de cette situation, la fuite des investisseurs étran-

gers, des familles qui se déchirent, une immoralité sans cesse croissante et, surtout, la désacralisation de la vie. Pour mieux édifier l'auditoire, Jean-Clovis Ebang Ondo a également décrit et mis en évidence les lieux où sont perpétrés ces crimes. D'après ses recherches, ces crimes sont exécutés dans des temples de sectes, des domiciles privés et, pour beaucoup, dans des forêts, loin de la ville. La seconde volet de cette rencontre était axé sur les témoignages des parents des victimes, qui n'ont pas laissé l'assistance indifférente. Entre larmes, tristesse et exaspération, ils ont fait part des actions qu'ils entreprennent pour que justice soit faite à propos la disparition de leurs

proches. Au nombre des difficultés rencontrées dans leur parcours figurent, notamment, l'absence et la lenteur des procédures judiciaires, le coût élevé des autopsies sur les corps des victimes, fixé à 300 mille francs pour les nationaux, et 600 mille pour les expatriés, les disparitions des pièces à conviction, l'abandon des enquêtes et, surtout, la notion des preuves qui

constitue un véritable tracas. Cette sortie de l'ALCR a également permis aux responsables de faire le bilan de leurs activités et d'envisager les perspectives de cette association. En dix ans d'existence, cette association entend s'étendre à l'intérieur du pays, pour mieux sensibiliser les populations et publier un guide pratique à l'usage des parents des victimes.

